

Expériences à l'étranger en cours d'études et insertion : des liens complexes, pour quelle plus-value ?

Experiences abroad during studies and transition to labour market : complex links, for what added value ?

Auslandsstudium und Integration : komplexe Zusammenhänge, für welchen Mehrwert ?

Experiencias en el extranjero durante los estudios e inserción : vínculos complejos ¿con qué valor agregado ?

Julien Calmand, Stéphanie Condon, Karine Pietropaoli, Pascale Rouaud et Emmanuelle Santelli



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/formationemploi/5411>

DOI : [10.4000/formationemploi.5411](https://doi.org/10.4000/formationemploi.5411)

ISSN : 2107-0946

Éditeur

La Documentation française

Édition imprimée

Date de publication : 23 août 2018

Pagination : 57-77

ISSN : 0759-6340

Référence électronique

Julien Calmand, Stéphanie Condon, Karine Pietropaoli, Pascale Rouaud et Emmanuelle Santelli, « Expériences à l'étranger en cours d'études et insertion : des liens complexes, pour quelle plus-value ? », *Formation emploi* [En ligne], 142 | Avril-Juin 2018, mis en ligne le 23 août 2020, consulté le 30 octobre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/formationemploi/5411> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/formationemploi.5411>

Expériences à l'étranger en cours d'études et insertion : des liens complexes, pour quelle plus-value ?

JULIEN CALMAND

Économiste, Céreq-Iredu (Institut de recherche en économie-sociologie de l'éducation)

STÉPHANIE CONDON

Socio-Démographe, Ined (Institut national d'études démographiques)

KARINE PIETROPAOLI

Statisticienne, Centre Max Weber

PASCALE ROUAUD

Statisticienne, Insee (Institut national de la statistique et des études économiques)

EMMANUELLE SANTELLI

Sociologue au Cnrs, Centre Max Weber

Résumé

■ Expériences à l'étranger en cours d'études et insertion : des liens complexes, pour quelle plus-value ?

Convaincues d'un lien entre mobilités transnationales et employabilité des jeunes, les politiques publiques incitent ces derniers à partir à l'étranger pendant leurs études. L'exploitation de l'enquête Céreq « Génération 2010, interrogation en 2013 des sortants de 2010 », révèle, d'une part, la diversité de ces expériences, concentrées dans le supérieur, et d'autre part, qu'il est difficile de conclure à une plus-value sur l'insertion professionnelle. Et encore plus lorsqu'il s'agit de les replacer dans l'histoire des mobilités géographiques intervenant au long du parcours scolaire et professionnel. Néanmoins, en contrôlant les caractéristiques de ces trajectoires, les expériences à l'étranger d'une durée longue apportent un faible gain salarial pour les jeunes qui n'ont pas connu d'autre mobilité géographique pendant leurs études ou après.

Mots clés : étudiant ; enseignement supérieur ; mobilité géographique ; insertion professionnelle ; stage de formation ; salaire ; enquête d'insertion

■ Experiences abroad during studies and transition to labour market: complex links, for what added value?

Convinced of the link between transnational mobility and the employability of young people, public policies encourage them to go abroad during their studies. The analysis of the Céreq survey "Génération 2010, 2013, a follow-up survey amongst school-leavers in 2010", reveals both the diversity of these experiences, concentrated in higher education, and that it is difficult to conclude on surplus value for job market integration. And even more so when it comes to relocating these experiences within individual trajectories of geographical mobility during school and work histories. Nevertheless, by controlling the characteristics of these trajectories, long-term experiences abroad provide a small wage gain for young people who have not experienced any other geographical mobility during or after their studies.

keywords: student ; higher education ; geographic mobility ; transition from school to work ; traineeship ; wage ; school-to-work transition survey

Journal of Economic Literature: I 23 ; J 24 ; J 31 ; J 61 ; M 53

Traduction : *Auteur-e-s.*

Introduction : injonctions à la mobilité internationale en cours d'études

Le développement des expériences à l'étranger, pendant et après les études, est encouragé depuis plusieurs années par les diverses instances européennes. Avant l'entrée dans la vie active, ces mobilités sont censées accroître l'employabilité, le développement personnel et les aptitudes des jeunes. Ainsi, dans un rapport intitulé : « *Jeunesse en mouvement, une initiative pour libérer le potentiel des jeunes aux fins d'une croissance intelligente, durable et inclusive dans l'Union européenne* », la Commission européenne indique que « *d'ici 2020, tous les jeunes d'Europe devraient avoir la possibilité d'accomplir une partie de leurs études à l'étranger, y compris une formation en milieu professionnel* » afin « *d'améliorer leur employabilité* » et « *d'acquérir des compétences professionnelles* » tout en devenant des « *citoyens actifs* ».

Quant à la mobilité internationale dans les premières années de vie active, elle participerait à la volonté de l'Union européenne d'assurer « *la libre circulation des travailleurs à l'intérieur de la communauté* ».

Réservée aux milieux sociaux les plus aisés et aux étudiants (*via* le dispositif Erasmus) la mobilité internationale est devenue une norme et fonctionne comme une véritable injonction (Maunaye, 2014) Elle serait ainsi un outil pour favoriser l'insertion des jeunes et il existe à présent de multiples initiatives en vue de promouvoir la mobilité de l'ensemble des jeunes. Une incitation politique et financière s'avère indispensable car tous les milieux sociaux ne disposent pas des mêmes ressources pour permettre à leurs enfants de connaître une telle expérience.

C'est dans cette perspective que nous assistons à une recrudescence des mesures prises pour encourager la mobilité internationale, puisqu'inciter et soutenir la mobilité est devenu un outil de lutte contre les inégalités¹ afin de réduire le clivage analysé par C. Van de Velde (2010) « *entre des jeunes mobiles et cosmopolites qui se déplacent aisément pour étudier ou travailler et des jeunes immobiles, enclavées dans des endroits offrant peu de perspectives professionnelles* ».

Pourtant, nous ne pouvons que constater la faiblesse des recherches dans ce domaine et surtout l'absence de données construites de manière longitudinale, permettant d'estimer l'impact de la mobilité internationale sur le devenir professionnel des jeunes (cf. aussi V. Erlich, 2012) . Mesurer de manière quantitative l'impact des mobilités internationales sur l'insertion est complexe. Les chercheurs se heurtent à des écueils méthodologiques. Ainsi, par exemple, rares sont les enquêtes capables d'interroger les individus qui résident à l'étranger. Cela est d'autant plus difficile que l'on considère que ces expériences font partie d'un ensemble de mobilités qui interviennent dès le plus jeune âge, durant le parcours scolaire et même après, qu'elles se construisent à la manière d'un capital.

Qui sont les jeunes qui partent à l'étranger pendant leurs études ? Parmi ceux qui effectuent une mobilité, tous connaissent-ils des expériences semblables ? Existe-t-il une plus-value des expériences en cours d'études sur l'insertion ? Comment mesurer l'effet des mobilités sur l'insertion professionnelle ? L'intérêt scientifique et social de cet article est de répondre à ces questions qui sont peu documentées et interrogées.

Pour ce faire, nous utilisons les données de l'enquête du Céreq « Génération 2010, interrogation en 2013 des sortants de 2010 » (Barret, Ryk & Volle, 2014). La première partie démontre, d'une part, la forte segmentation des publics qui partent à l'étranger pendant les études et, d'autre part, l'hétérogénéité des expériences vécues par les jeunes.

En développant le concept théorique du « capital de mobilité », la seconde partie tente d'observer un gain salarial de ces mobilités après trois années de vie active, en prenant en compte les effets d'autres mobilités géographiques. Enfin, la dernière partie démontre que les mobilités géographiques qui interviennent dans le parcours des jeunes sont corrélées. Ainsi prises dans leur ensemble, et en comparant des jeunes aux histoires de

1. Les politiques publiques entendent agir à ce niveau-là, voir <http://www.jeunes.gouv.fr/actualites/priorite-jeunesse/>.

mobilités similaires, les mobilités à l'étranger en cours d'études ont peu d'effet sur la rémunération après trois années de vie active.

1 | Que sait-on des mobilités à l'étranger en cours d'études ?

Si les mobilités à l'étranger en cours d'études apparaissent comme une injonction des politiques européennes d'éducation, leur plus-value sur l'insertion professionnelle est difficile à apprécier. Si des effets existent, la littérature scientifique sur le sujet démontre qu'ils apparaissent dans des contextes et pour des populations bien déterminés.

1.1 Une plus-value sur l'insertion qui reste à démontrer

Partir à l'étranger durant ses études n'est pas un phénomène nouveau et l'histoire des Universités en Europe démontre que ces mobilités existaient déjà dès le Moyen Age. Charles et Verger (2016) évoquent des pérégrinations étudiantes qui se développent jusqu'au milieu du XVII^{ème} siècle².

La conception originelle de ces mobilités apparaît éloignée de celle valorisée de nos jours (dans le cadre des politiques européennes d'éducation), qui l'associe à l'employabilité ou à la sécurisation des parcours professionnels. Ainsi, « *Derrière le désir d'ouverture au monde, les attentes sont fortes en termes de lutte contre le chômage des jeunes : la mobilité est explicitement conçue comme devant favoriser l'insertion professionnelle des étudiants dans une économie mondialisée où l'internationalisation des compétences et des exigences de l'emploi demeure incontournable.* » (Havet, 2016)

Dans ce cadre, les expériences à l'étranger en cours d'études apparaissent intimement liées au développement du processus de professionnalisation des formations, au même titre que les stages ou les expériences de travail en cours d'études. Malgré cette relation implicite, les éléments de littérature ne concluent pas à une plus-value systématique des mobilités à l'étranger pendant les études sur l'insertion professionnelle.

Pour les sortants de l'enseignement supérieur, il est difficile de mettre en évidence des liens directs entre mobilités en cours d'études et insertion, puisque les jeunes partis à l'étranger possèdent des caractéristiques particulières en comparaison de ceux qui n'ont pas eu ce type d'expérience. (Parey & Waldinger, 2008) Ils ont notamment des pro-

2. À cette époque, le « voyage » était une « *expérience existentielle, occasion de visite à des sites célèbres et d'initiation à la sociabilité littéraire ou aristocratique, investi d'une valeur éducative propre* ». Progressivement, il prend l'allure d'un « *grand tour au cours duquel le jeune étudiant visitait successivement plusieurs universités et prenait ses grades sur le chemin du retour* » et s'estompe avec l'apparition des conflits en Europe, notamment avec la Guerre de Trente ans.

filis sociodémographiques privilégiés, avaient de meilleures notes dans l'enseignement secondaire et de meilleures compétences en langue. De fait, il devient difficile d'isoler les effets propres des mobilités à l'étranger. Au-delà de ces aspects méthodologiques, certaines recherches émettent l'hypothèse d'un lien entre ces mobilités et le devenir professionnel, d'autres le démontrent dans des contextes bien spécifiques.

À partir de matériaux qualitatifs, des travaux (Condon, 2014 ; Condon & Pourette, 2013 ; Santelli, 2013, 2014) démontrent que pour les moins diplômés, les mobilités à l'étranger peuvent permettre d'échapper à des destins professionnels incertains et d'améliorer les perspectives professionnelles lors du retour en France. D'autres recherches (Schomburg & Teichler, 2008), sur les données des enquêtes CHEERS³ et REFLEX⁴ révèlent que les expériences en cours d'études permettraient d'améliorer certaines compétences (en langues étrangères, interculturelles, compréhension des différents marchés du travail, etc.) valorisables sur le marché du travail. Pourtant, ces auteurs concluent que la mobilité en cours d'études vers un pays étranger ne fournit pas réellement d'avantages en termes d'insertion professionnelle.

Dans des cadres très précis, d'autres études démontrent un lien direct entre mobilité à l'étranger en cours d'études et insertion professionnelle. Sur le marché du travail très spécifique de l'emploi scientifique, les expériences postdoctorales à l'étranger (Recotillet, 2007) sont déterminantes pour accéder aux emplois de la recherche académique. Récemment, les résultats d'une enquête (Havet, *op. cit.*) sur les étudiants de Rhône-Alpes ayant bénéficié d'un financement régional pour des mobilités transnationales montrent, à partir de méthodes économétriques, que ces mobilités « *s'avèrent être plus favorables à une insertion rapide et de qualité, sans toutefois contrebalancer l'influence de certains déterminants classiques tels que le niveau de diplôme, le secteur d'activité ou encore les inégalités de genre* ».

Des travaux à partir de données étrangères concluent à des liens entre les deux processus étudiés. Ainsi, une corrélation positive entre les mobilités en cours d'études et les salaires d'entrée pour les diplômés suisses est établie (Messer & Wolter, 2005). De même, les diplômés italiens avec des expériences internationales en cours d'études ont des différentiels de salaires plus importants entre leur premier emploi et leur emploi cinq années après la sortie du système éducatif (Cammelli & *al.*, 2006).

Si la question de la plus-value des expériences à l'étranger en cours d'études est complexe, il s'agit avant tout de caractériser les types d'expériences et d'identifier les publics qui y ont accès. L'enquête Génération du Céreq permet de réaliser cet exercice.

3. CHEERS: *Careers after Higher Education: a European Research Study*.

4. REFLEX: *The Flexible Professional in the Knowledge Society New Demands on Higher Education in Europe*.

1.2 Des expériences à l'étranger en cours d'études rares et réservées à une élite

Tous les jeunes ne sont pas concernés au même titre par les mobilités à l'étranger en cours d'études. Ces expériences sont marquées socialement et diffèrent selon les établissements scolaires. Les séjours d'études « Erasmus » sont favorisés par des dispositions, des qualités scolaires, sociales et des choix d'établissement, conduisant à sélectionner les candidats selon des principes méritocratiques (Ballatore & Bloss, 2008). Ces mobilités sont, par exemple, plus développées et institutionnalisées dans les grandes écoles, de longue date.

Les mobilités à l'étranger pendant les études font partie intégrante du processus de professionnalisation. Nos données montrent ainsi que pour plus de 65 % des diplômés de grandes écoles qui ont effectué un séjour à l'étranger durant leur dernier cursus de formation, cette expérience était obligatoire. C'est le cas pour seulement 37 % des diplômés de bac + 3 à bac + 5 de LSH (lettres, sciences humaines), gestion, droit et pour 30 % de ceux issus de bac + 3 à bac + 5 de maths, sciences et techniques.

Nos résultats confirment la disparité entre filières. Seulement 30 % des jeunes sortis du système éducatif en 2010 affirment avoir effectué un séjour à l'étranger durant leurs études. Globalement, les chances d'avoir effectué un séjour à l'étranger augmentent avec le niveau de diplôme. Les diplômés de CAP-BEP⁵ sont les moins nombreux à avoir effectué des séjours à l'étranger (14%). A l'opposé, les diplômés d'écoles d'ingénieurs et d'école de commerce sont ceux qui ont le plus séjourné à l'étranger (81 %).

Au-delà du niveau de diplôme, la spécialité a également son importance, notamment chez les diplômés universitaires. Les diplômés de spécialités LSH-gestion-droit, ont ainsi une propension plus forte à connaître ces expériences que les diplômés en maths, science ou technique. Par exemple, pour les bac + 5 (hors écoles de commerce et ingénieur), 46 % des diplômés de LSH gestion-droit ont séjourné à l'étranger, contre 41 % des diplômés de maths sciences ou techniques.

5. Respectivement certificat d'aptitude professionnelle et brevet d'études professionnelles.

Encadré 1. Méthodologie : le module « expériences à l'étranger de l'enquête 2013 auprès de la Génération 2010 »

Dans le cadre de son dispositif d'enquêtes Génération, le Céreq a interrogé, en 2013, un échantillon de 33 500 jeunes, représentatif des 708 000 jeunes sortis pour la première fois du système éducatif en 2010 en France (métropole et Dom).

Relativement à la question posée ici, le défaut majeur de l'enquête est que seuls les jeunes résidant en France au moment de l'enquête (réalisée en avril-juillet 2013) sont concernés par l'interrogation. Cependant, les jeunes qui sont partis travailler durant leurs trois premières actives et qui résident en France en 2013 sont présents dans notre effectif.

Un module consacré aux expériences à l'étranger en cours d'études enregistre les séjours à l'étranger effectués durant le dernier cursus de formation dans le cadre de la scolarité, pour un stage ou pour travailler. Le dernier cursus correspond au dernier cycle de formation avant la sortie du système scolaire : les deux années de master pour les diplômés de master 2, ou les trois ans de bac pro pour les bacheliers professionnels par exemple.

La plupart des études sur les expériences à l'étranger se concentrent sur des dispositifs particuliers, comme par exemple le dispositif Erasmus. L'originalité de l'enquête Génération repose sur la prise en compte de toutes les formes de mobilité, permettant de constater leur caractère multiforme.

Le module de questions relatif aux séjours à l'étranger a été élaboré en collaboration avec l'Agence Erasmus + France (Calmand & Rouaud, 2015).

Les séjours à l'étranger durant la dernière formation peuvent combiner plusieurs motifs. Ils se déroulent principalement dans le cadre de stages (44 %) ou d'échanges scolaires ou universitaires (40 %) ; ils ont moins souvent pour origine une activité professionnelle (25 %). Au total, 72 000 jeunes, soit 77 % des jeunes ayant séjourné à l'étranger durant leur dernière formation, sont concernés par un séjour pour au moins l'un de ces trois motifs.

À niveau de formation équivalent, les apprentis sortant de l'enseignement secondaire ont effectué moins de séjours à l'étranger que leurs homologues passés par la « voie scolaire ». Ainsi, 13 % des diplômés d'un baccalauréat professionnel voie « scolaire » sont partis à l'étranger durant la dernière formation suivie, contre 8 % pour la voie « apprentis ». À l'inverse, les apprentis sortant d'écoles de commerce ou d'ingénieurs sont légèrement plus nombreux à avoir effectué un séjour à l'étranger que ceux qui ont suivi ces formations par la « voie scolaire » (Lopez & Sulzer, 2016).

1.3 Des expériences multiformes

Les expériences à l'étranger diffèrent selon le cadre, la durée du séjour, le mode de financement, l'obtention d'un diplôme ou d'une certification, les contacts professionnels noués. Le Céreq a ainsi identifié, cinq profils types de séjours à l'étranger. La durée du séjour est l'élément le plus clivant. Parmi les 72 000 jeunes sortis en 2010 et ayant séjourné à l'étranger durant leur dernier cursus de formation pour un motif de stages, de travail ou d'échange scolaire ou universitaire, 20 % sont concernés par un court séjour pour un stage, 21 % par un stage de durée intermédiaire, 17 % par un long séjour, 18 % par un échange scolaire ou universitaire et 24 % par un très court séjour linguistique.

Le groupe des « courts séjours pour un stage ou un travail » est composé de jeunes dont le séjour a duré un ou deux mois et était motivé par un stage (86 % des jeunes) et/ou un travail (51 % des jeunes). Pour ceux de la classe « stage de durée intermédiaire », ces séjours ont duré entre trois et cinq mois et ont souvent donné lieu à la création de contacts professionnels (53 % des jeunes).

Les « longs séjours » concernent les jeunes qui ont souvent bénéficié d'une bourse ou d'une aide publique. Dans la majorité des cas, il s'agit d'échanges scolaires ou universitaires au cours desquels les jeunes ont souvent pu nouer des contacts professionnels.

Dans la classe « échange scolaire ou universitaire », nous retrouvons des jeunes partis pour une durée variable ; 58 % d'entre eux affirment que le séjour leur a permis d'obtenir un diplôme ou une certification. Enfin, dans le dernier groupe qui rassemble les jeunes partis pour un « très court séjour linguistique », cette expérience a duré moins d'un mois et a été le plus souvent effectuée dans le cadre d'un échange scolaire ou universitaire présenté comme obligatoire dans la scolarité.

Tableau 1. Type de séjours selon le plus haut diplôme obtenu en 2010

	Non diplômé	CAP-BEP-MC	Bac	Bac +2 hors santé social	Bac +2/3 santé social	Bac + 3 à 5 LSH gestion droit	Bac + 3 à 5 maths science technique	Ecole de commerce	Ingénieur	Docteur	Total
Echange scolaire ou universitaire, diplômant ou certifiant	0%	4%	18%	6%	1%	28%	7%	18%	14%	4%	100%
Long séjour	0%	0%	3%	3%	1%	37%	10%	20%	22%	4%	100%
Stage de durée intermédiaire	0%	0%	4%	11%	1%	25%	8%	11%	36%	4%	100%
Court séjour pour un tage ou un travail	2%	4%	19%	19%	11%	9%	2%	4%	22%	8%	100%
Très court séjour linguistique	17%	11%	42%	12%	3%	5%	2%	0%	2%	6%	100%
Pas de séjour encadré	18%	16%	30%	11%	4%	11%	6%	1%	1%	2%	100%

Note de lecture : 18 % des jeunes qui ne sont pas partis durant leur dernière année de formation sont des non-diplômés.

Source : Génération 2010, interrogation en 2013 des sortants de 2010.

L'étude du Céreq révèle le poids du diplôme dans l'appartenance aux différentes classes. Ainsi, les jeunes les moins diplômés sont les plus représentés dans le profil « très court séjour linguistique », à l'inverse des diplômés de grandes écoles ou des niveaux supérieurs de l'enseignement supérieur majoritaires dans les profils les plus longs ou ceux marqués par un stage.

21 Les expériences à l'étranger en cours d'études : une mobilité parmi d'autres ?

Nous considérons ici les effets des expériences à l'étranger en cours d'études sur l'insertion professionnelle au regard d'autres types de mobilités qui interviennent dans les parcours individuels, à savoir, pendant les études et durant les trois premières années de vie active. La littérature scientifique qui considère la mobilité comme des ressources ou comme une forme de capital nous permet de justifier ce choix.

2.1 Prendre en compte les spécificités et les parcours de mobilités

La mobilité géographique s'impose dans l'ensemble des champs de la société⁶. Elle serait synonyme de « *liberté, d'autonomie, d'épanouissement ou de dynamisme* ». L'accès au marché du travail n'échapperait pas à ce que les auteurs qualifient de « nouveau paradigme ». Ainsi, la mobilité est devenue « *une norme d'excellence, élément central du 'nouvel esprit du capitalisme', au point de générer un nouveau rapport de domination entre les mobiles et immobiles* » (Wagner, 2010).

Dans le cadre de l'insertion professionnelle des jeunes, les mobilités géographiques seraient des ressources utilisables au moment de la transition entre études et marché du travail, elles « *élargiraient l'éventail géographique des choix d'études supérieures puis les options professionnelles* ». Pour les mobilités géographiques à l'étranger, toujours selon Wagner (*ibid.*), « *l'insertion dans des cercles relationnels internationaux et la possibilité de gérer son évolution professionnelle en profitant des opportunités à l'échelle mondiale sont des ressources qui voient leur valeur s'accroître avec l'internationalisation des échanges économiques, politiques et culturels* ». Ces types d'expériences sont donc considérés comme une ressource spécifique. Elles ne seraient qu'un élément constitutif d'une histoire ou d'un parcours des mobilités géographiques d'un individu. Au moment de leur transition sur le marché du travail, les jeunes pourraient mobiliser ces expériences comme des ressources, au même titre que d'autres mobilités intervenues pendant leurs études (en France) ou dans les premières années de vie active (en France ou à l'étranger).

Si les mobilités géographiques sont considérées comme des ressources, d'autres auteurs vont plus loin et les considèrent comme une forme de capital, à savoir le « capital de mobilité » et le « capital spécifique de localisation ».

Dans le premier cas, il s'agit de considérer la mobilité comme un « capital » qui exprime « *à la fois ce qui sert de point de départ et la richesse qui s'accumule* » (Murphy-Lejeune, 2003). Il comprend « *quatre composantes principales : l'histoire familiale et personnelle, les expériences antérieures de mobilité ainsi que les compétences linguistiques, les expériences*

6. Cf. article du *Monde Diplomatique* de janvier 2015, de Borja, Courty & Ramadier (chercheurs au CERAPS - Centre d'études et de recherches administratives, politiques et sociales).

d'adaptation et certains traits de qualité ». Dans cette définition, il s'agit de concevoir « la mobilité non pas comme le déplacement en soi, mais comme une "capacité à" », un potentiel de déplacement ou une propension à se déplacer.

Dans le deuxième cas, le « capital spécifique de localisation », il s'agit de s'emparer des ressources liées à un espace géographique déterminé, ces ressources ne fonctionnant qu'au sein d'un territoire. Dans un registre plus sociologique, un parallèle pourrait être établi avec le « *capital d'autochtonie* » (Renahy, 2005) qui peut être tantôt une ressource tantôt un handicap, selon la configuration du territoire. Au moment de leur insertion professionnelle, nous supposons que les jeunes ont la possibilité, selon les circonstances, de mobiliser leur capital de mobilité ou leur capital spécifique de localisation.

2.2 L'approche longitudinale pour apprécier la plus-value des expériences à l'étranger

Notre recherche vise à apprécier la plus-value des expériences à l'étranger sur l'insertion professionnelle au regard d'autres types de mobilités géographiques. Notre démarche ne fonctionne qu'en considérant l'insertion professionnelle de manière longitudinale et donc après plusieurs années de vie active. Considérer l'insertion professionnelle après trois années de vie active nous permet ainsi de prendre en compte des mobilités géographiques qui interviennent durant le parcours scolaire, mais aussi pendant les premières années de vie active. Ce parti pris présente aussi d'autres avantages. D'une part, cette méthode permet de prendre en compte des effets de conjoncture qui interviennent au même moment et, d'autre part, de replacer la valorisation des mobilités géographiques dans un cadre national, puisque seuls les individus résidant en France après trois années de vie active seront considérés dans nos analyses.

Les travaux de Draelants & Ballatore (2015) insistent sur ce dernier point notamment lorsqu'il s'agit d'étudier la plus-value des expériences à l'étranger en cours d'études. Pour eux, leur rentabilité ne peut s'étudier que dans des contextes nationaux ou locaux : « *En outre, pour analyser la diversité des usages nationaux de l'international, il est important de tenir compte de la capacité des Etats et des structures nationales à produire leur propre définition de l'excellence, capacité qui dépend en partie de la puissance économique et politique du pays* ». Dans ce cadre, nous considérons donc que la plus-value de l'« international » sur l'insertion n'a pas les mêmes effets selon le pays de résidence. Connaître une expérience à l'étranger pendant les études serait plus distinctif dans des pays où ces mobilités sont peu développées et historiquement moins ancrées que dans d'autres où elles le sont plus.

Il convient de prendre aussi en compte l'hétérogénéité de ces types de mobilités. La première partie de notre exposé montre que les mobilités à l'étranger en cours d'études diffèrent selon le motif (travail, stage), la durée, etc. Dès lors, nous supposons qu'elles

auraient des effets différents sur l'insertion professionnelle des jeunes. Draelants & Ballatore (*Ibid.*) insistent sur le fait que s'il « *existe des inégalités d'accès à la mobilité s'ajoutent en outre des inégalités de "réussite" des parcours migratoires, très variables en fonction des routes empruntées. Toutes les mobilités n'ont pas la même rentabilité* ». Ainsi, partir dans le cadre d'un très court séjour linguistique ne se valorise pas de la même façon qu'un stage ou un travail qui peuvent permettre d'acquérir de l'expérience ou de nouer des contacts professionnels.

Compte tenu de cette hétérogénéité, nous avons restreint la population étudiée aux seuls sortants diplômés de l'enseignement supérieur. Premièrement, cela permet de mieux contrôler les différences en termes de caractéristiques sociodémographiques. Même si les diplômés de l'enseignement supérieur ont des traits qui diffèrent selon les niveaux ou les spécialités (Calmand & Epiphane, 2012), ils sont très ressemblants en comparaison des jeunes moins diplômés. Deuxièmement, les types d'expériences à l'étranger en cours d'études apparaissent bien plus homogènes sur cette population.

Grâce à l'enquête Génération, plusieurs types de mobilités peuvent être identifiés. Celles qui interviennent dans la petite enfance (le fait d'être né à l'étranger), de changer de région pendant les études supérieures (région de résidence au baccalauréat différente de celle de résidence au moment de la fin des études), les expériences à l'étranger en cours d'études (selon la typologie présentée précédemment) et enfin les mobilités géographiques intervenues durant les trois premières années de vie active (en France ou l'étranger).

Nous nous intéressons aux effets des mobilités sur le salaire après trois années de vie active, nos premières analyses ayant montré que les expériences à l'étranger n'avaient aucun effet sur la probabilité d'être en emploi ou d'accéder à l'emploi à durée indéterminée trois années après la sortie du système éducatif (Calmand, Rouaud & Sulzer, 2016)

2.3 Pour le supérieur : une plus-value sur le salaire après trois ans ?

Afin d'évaluer la plus-value des expériences à l'étranger sur le différentiel de rémunérations après trois années de vie active, au regard des différents types de mobilités géographiques, nous mobilisons des régressions linéaires sur le logarithme du salaire en 2013. Seuls les individus en emploi et résidant en France, au moment de l'interrogation, sont considérés.

Nous choisissons de réaliser quatre modèles afin d'intégrer successivement nos différentes variables de mobilités géographiques. Nos modèles sont contrôlés des caractéristiques sociodémographiques des individus (genre, origines sociales), de leur parcours scolaire (plus haut diplôme obtenu, redoublement en sixième), de la région de résidence en 2013 (non présentée dans les résultats statistiques) et des caractéristiques

de l'emploi occupé au moment de l'interrogation (expérience dans l'emploi, temps partiel, nature de l'entreprise, emploi de cadre et encadrement dans l'emploi).

Les différents modèles proposés indiquent « toutes choses égales par ailleurs » un effet des différents types de mobilités étudiés. Dans les modèles 2 et 3, le fait d'avoir changé de région entre le baccalauréat et la fin des études supérieures a un effet sur le salaire après trois années de vie active. À partir du moment où nous introduisons les mobilités géographiques éprouvées sur le marché du travail, ces mobilités n'ont plus aucun effet, nous supposons ainsi qu'elles sont corrélées entre elles.

Les mobilités à l'étranger en cours d'études et les mobilités géographiques réalisées entre 2010 et 2013 ont un fort effet sur le salaire après trois années de vie active. Concernant les premières, toutes les expériences à l'étranger procurent un gain salarial en comparaison avec le fait de ne pas être parti durant la dernière année de formation. Les longs séjours à l'étranger sont les mobilités qui ont l'effet le plus important. À l'inverse, les très courts séjours linguistiques sont ceux dont l'effet est moindre. Ce résultat validerait plutôt l'hypothèse que les expériences à l'étranger durant les études ne sont pas toutes valorisées de la même façon sur le marché du travail.

Changer de région entre la fin des études et le moment de l'interrogation en 2013 procure un gain salarial en comparaison avec les jeunes qui résident dans la même région entre les deux dates considérées. Cet effet est plus fort quand cette mobilité s'accompagne d'une expérience de travail à l'étranger durant les trois premières années de vie active. Il est légèrement plus important que ceux des différents types d'expériences à l'étranger considérés dans nos modèles.

À première vue, ces résultats concluent plutôt à un effet des mobilités géographiques à l'étranger, qu'elles interviennent pendant ou après les études. Pourtant, le phénomène, tel que nous le décrivons, apparaît bien plus complexe, puisque l'ensemble des mobilités décrites sont liées entre elles et donc fortement corrélées.

Tableau 2. Modèle économétrique 1 : estimations sur le logarithme du salaire après trois années de vie active

	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3	Modèle 4
	Log salaire 2013	Log salaire 2013	Log salaire 2013	Log salaire 2013
Homme	6,1 %*	6,1 %*	6,2 %*	5,9 %*
Un des deux parents diplômés du supérieur	2,5 %*	2,4 %*	2,4 %*	2,5 %*
Retard en 6ème	N.S.	N.S.	N.S.	N.S.
Apprenti durant la dernière année de formation	5,4 %*	5,5 %*	5,6 %*	5,7 %*
Plus haut diplôme : (Ref : Bac + 3/4 Sciences)	ref.	ref.	ref.	ref.
Niveau Bac + 2	-3,5 %*	-3,4 %	-3,3 %	-3,2 %
Bac + 3 SS	14,3 %*	14,3 %*	14,3 %*	14,3 %*
Licence professionnelle	2,5 %*	2,4 %*	2,4 %*	2,4 %*
Niveau Bac + 3/4 LSH	N.S.	N.S.	N.S.	N.S.
Niveau Bac + 5 LSH	7,4 %*	7,3 %*	7,1 %*	7,1 %*
Niveau Bac + 5 Sciences	7,4 %*	7,3 %*	7,3 %*	7 %*
Ecoles de Commerce	9,1 %*	9 %*	8,6 %*	8,5 %*
Ecoles d'ingénieurs	13,6 %*	13,4 %*	13,2 %*	13,4 %*
Doctarat	20 %*	19,8 %*	20,1 %*	19,5 %*
Expérience dans l'emploi (en mois)	11,5 %*	11,5 %*	11,5 %*	12,5 %*
Temps partiel	-4,34 %*	-4,34 %*	-4,34 %*	-4,31 %*
Travaille dans le privé	2,6 %*	2,6 %*	2,6 %*	2,5 %*
Encadrant	9,8 %*	9,8 %*	9,8 %*	9,7 %*
Emploi de cadre en 2013	24,5 %*	24,4 %*	24,4 %*	24,2 %*
Est né à l'étranger	N.S.	N.S.	-11,5 %	-12,4 %*
A changé de Région pendant ces études		1,7 %	1,6 %*	N.S.
Typologie : (Ref : N'est pas parti à l'étranger durant son dernier cursus)			ref.	ref.
Courts séjours pour un stage ou un travail			6,6 %	6,6 %*
Stages de durée intermédiaire			6,4 %	6,5 %
Longs séjours			7,6 %*	7,5 %*
Echanges scolaires ou universitaires			6,6 %*	6,3 %*
Très courts séjours linguistiques			4,4 %	4,8 %
Mobilité durant les 3 premières années de vie active : (Ref : Pas de mobilité)				ref.
Mobile prof et exp. de travail à l'étranger				9,1 %*
Mobile prof et pas d'exp. de travail à l'étranger				1,6 %
Pas Mobile prof et exp. de travail à l'étranger				N.S.
Constant	**	**	**	**
N	11394.000	11394.000	11394.000	11394.000
Log de vraisemblance	-455.295	-452.363	-442.981	-348.350

N.S., résultats présentés pour $p < 0.05$, sauf * $p < 0.1$. Sigles : SS : Santé-Sociale, LSH : Lettres et Sciences Humaines Note de lecture : Toutes choses égales par ailleurs, connaître une mobilité géographique en France et à l'étranger durant les trois premières années de vie active procure un gain salarial de 9,1 %.

Source : Génération 2010, interrogation en 2013 des sortants de 2010.

À première vue, nos résultats incitent plutôt à conclure à une plus-value des expériences à l'étranger en cours d'études. Nous souhaitons, dans la partie suivante, reproduire ces analyses en considérant le capital de mobilité des jeunes.

31 La mobilité : un phénomène complexe

À l'aide de croisements statistiques, nous montrons ici comment les mobilités géographiques durant les trois premières années de vie active sont largement corrélées avec celles survenues pendant les études. Afin de mesurer un effet des expériences à l'étranger sur le salaire après trois années de vie active, nous isolons des populations similaires en termes de « capital de mobilité ».

3.1 Des mobilités fortement corrélées entre elles

Nous nous intéressons tout d'abord aux mobilités qui interviennent après les études. Grâce à des croisements statistiques entre différentes variables, nous montrons que les jeunes qui ont connu des mobilités pendant leurs études, qu'elles interviennent en France ou à l'étranger, sont proportionnellement plus nombreux à connaître des mobilités pendant leurs premières années de vie active.

Partir travailler à l'étranger durant les trois premières années de vie active est indépendant du niveau de diplôme. En effet, 5 % des jeunes dont le plus haut diplôme est un Master 2 (M2) ou plus sont dans ce cas, contre 3 % des jeunes dont le plus haut diplôme est inférieur au M2. En revanche, plus les jeunes sont diplômés, plus ils sont proportionnellement nombreux à changer de région entre leur sortie de l'enseignement supérieur et le moment de l'interrogation, en 2013. Un peu moins de la moitié des jeunes diplômés d'un M2 ou plus ont connu ce type de mobilité, contre 28 % pour les jeunes sortants d'un diplôme inférieur au M2.

Avoir changé de région pendant ses études n'a pas d'influence sur la mobilité ultérieure à l'étranger. En revanche, les jeunes qui ont changé au moins une fois de région entre la sixième et la fin de leurs études sont plus nombreux à connaître une mobilité géographique entre 2010 et 2013. Pour les plus mobiles, ils sont 66 % à avoir changé de région entre la fin de leurs études et le moment de l'interrogation, contre 20 % pour les immobiles. Les expériences de mobilité pendant les études, en France ou à l'étranger, favoriseraient l'accumulation d'un capital qui permettrait aux jeunes d'être plus mobiles une fois sortis du système éducatif.

Tableau 3. Déterminants de la mobilité durant les trois premières années de vie active

Mobilités pendant les études Mobilités durant les 3 premières années	A changé de région au moment de l'insertion	Est parti à l'étranger	Mobile prof et expérience de travail à l'étranger
Mobilité à l'étranger pendant les études			
Echange scolaire ou universitaire, diplômant ou certifiant	40%	9%	7%
Long séjour	57%	8%	6%
Stage de durée intermédiaire	61%	10%	8%
Court séjour pour un stage ou un travail	62%	12%	10%
Très court séjour linguistique	36%	5%	1%
Pas de séjour encadré au cours du dernier cursus	35%	4%	3%
N'est jamais parti à l'étranger	30%	2%	2%
Mobilité en France pendant les études			
A changé de région pendant ses études	66%	5%	4%
N'a pas changé de région pendant ses études	20%	3%	2%
Plus haut diplôme			
Plus haut diplôme : supérieur ou égal au M2	46%	5%	4%
Plus haut diplôme : inférieur M2	28%	3%	3%

Note de lecture : 46 % des diplômés d'un M2 ou plus en 2010 et qui étaient en emploi en 2013 ont changé de région durant leurs trois premières années de vie active.

Le tableau 2 présente le croisement entre mobilités à l'étranger pendant les études, mobilités géographiques en France pendant les études, plus haut diplôme obtenu en 2010 et mobilités géographiques au moment de l'insertion, c'est-à-dire durant les trois premières années de vie active. Dans cette démonstration statistique sont considérés seulement les jeunes en emploi en 2013.

Source : Génération 2010, interrogation en 2013 des sortants de 2010.

Les jeunes qui sont partis à l'étranger durant leur dernier cursus de formation sont plus nombreux à partir à l'étranger au moment de leur insertion. Contrairement aux croisements étudiés précédemment, on remarque aussi des différences s'agissant de l'expérience de travail à l'étranger. Les « expatriés scolaires » qui ont connu des expériences de type « stage de durée intermédiaire » ou de type « court séjour linguistique » sont les plus mobiles au moment de l'insertion professionnelle. Dans une moindre mesure, ceux qui ont connu des mobilités à l'étranger de type « échange scolaire ou universitaire, diplômant ou certifiant » ou de type « long séjour » sont proportionnellement plus nombreux à être mobiles une fois leurs études terminées. Nous supposons que cette corrélation serait plus importante si le champ de l'enquête Génération était étendu aux jeunes résidents à l'étranger au moment de l'interrogation.

3.2 Comparer ce qui est comparable

Une manière de mesurer la plus-value des expériences à l'étranger sur l'insertion professionnelle (à l'aune du salaire après trois années de vie active) est de réduire notre population de manière à ce que les individus observés aient développé les mêmes formes de capital de mobilité.

Pour ce faire, nous avons réalisé des estimations économétriques sur le différentiel de salaire en 2013, à partir de populations ayant les mêmes caractéristiques en termes de mobilité, qu'elles interviennent pendant leur parcours scolaire ou au moment de leur insertion professionnelle. Dans les quatre estimations présentées, seuls les diplômés de l'enseignement supérieur en emploi en 2013 sont considérés, ceux qui sont partis à l'étranger entre 2010 et 2013 ont été exclus⁷.

La variable à expliquer est donc le logarithme du salaire en 2013 afin d'estimer des différentiels ; les variables explicatives sont le sexe, des variables d'origines sociales (PCS – profession et catégorie sociale – des parents, lieu de naissance) et de parcours scolaires (redoublement en sixième, plus haut diplôme obtenu dans l'enseignement supérieur, passage par la voie « apprentissage »), des variables relatives à l'emploi occupé (type d'emploi occupé, encadrement, nature de l'entreprise, expérience dans l'emploi, temps de travail), la région de résidence et enfin les types d'expériences à l'étranger durant les études.

Pour le premier modèle (1), nous réduisons notre population aux jeunes qui n'ont jamais migré, que ce soit durant leur parcours scolaire ou au moment de leur insertion. Dans le second modèle (2), il s'agit de la même population, mais ici les individus ont changé de région au moment de leur insertion, sauf durant leur dernier cycle de formation. Dans le troisième modèle (3), tous les individus ont au moins connu une mobilité géographique durant leur parcours scolaire, mais pas dans la vie active. Dans le quatrième (4), il s'agit des mêmes individus mobiles à la fois pendant leur scolarité et dans leur vie active.

Si dans les résultats précédents, les mobilités transnationales durant les études avaient des effets sur les salaires trois ans après les études, dans ces nouvelles exploitations, deux résultats attirent notre attention. Pour cette population (les immobiles durant le parcours scolaire et durant la période d'insertion professionnelle), seules les expériences à l'étranger durant la dernière formation de type « longs séjours » jouent significativement sur le différentiel de salaire. Comme précédemment aussi, le gain estimé est relativement faible, seulement 4 %. Le second résultat apparaît dans les trois autres modèles où, quels que soient les types de « capital de mobilité » étudiés, il n'y a significativement pas de plus-value des expériences à l'étranger en cours d'études sur le salaire

7. Nous excluons les jeunes partis à l'étranger pour travailler, afin d'obtenir une population ayant des caractéristiques très proches.

en 2013. Cela vaut aussi bien pour ceux qui n'ont pas connu de mobilité en cours d'études mais seulement au moment de leur insertion professionnelle (modèle 2), mais aussi pour ceux qui ont migré pendant leurs études et pas après (modèle 3) ou les deux (modèle 4).

Dès lors, pour les plus diplômés, le gain d'une mobilité à l'étranger pendant les études n'interviendrait que pour les individus les plus immobiles. Pour cette population, ce n'est qu'une certaine forme de mobilité expérimentée pendant les études qui permettrait d'obtenir un gain salarial, c'est-à-dire celle qui décrit un long séjour à l'aide d'un financement institutionnel (cf. la catégorie « Long séjour »), les autres types de séjours n'ayant pas d'effet significatif.

Tableau 4. Modèle économétrique 2 : Estimation du logarithme du salaire en 2013

	Modèle 1 Log salaire 2013	Modèle 2 Log salaire 2013	Modèle 3 Log salaire 2013	Modèle 4 Log salaire 2013
Homme	6,1 %*	8,3 %*	6,3 %*	6,5 %*
Un des deux parents diplômés du supérieur	2,5 %*	N.S.	N.S.	N.S.
Retard en 6ème	N.S.	N.S.	N.S.	N.S.
Apprenti durant la dernière année de formation	7,2 %*	5,5 %*	4,4 %*	3,2 %
Plus haut diplôme : (Ref : Ecoles de commerce)	ref.	ref.	ref.	ref.
Niveau Bac + 2	N.S.	N.S.	N.S.	N.S.
Bac + 3 SS	16 %*	19 %*	12,9 %*	10,9 %*
Licence professionnelle	3,4 %	N.S.	N.S.	N.S.
Niveau Bac + 3/4 LSH	N.S.	N.S.	N.S.	N.S.
Niveau Bac + 5 LSH	7,6 %*	8,8 %	9,8 %*	7,7 %*
Niveau Bac + 5 Sciences	6,9 %*	8,6 %*	10,7 %*	8,5 %*
Ecoles de Commerce	4,9 %*	9,3 %*	13,6 %*	15,3 %*
Ecoles d'ingénieurs	9,7 %*	16,2 %*	18,9 %*	19,2 %*
Doctorat	18,2 %*	21,5 %*	24,9 %*	21,5 %*
IDF	11,3 %*	10,4 %*	13,4 %*	13,1 %*
Expérience dans l'emploi (en mois)	12,3 %*	13,2 %*	12 %*	13,2 %*
Temps partiel	-4,87 %*	-3,3 %*	-4 %*	-3,9 %*
Travaille dans le privé	N.S.	N.S.	N.S.	N.S.
Encadrant	10,7 %*	7,8 %*	11,2 %*	11,6 %*
Emploi de cadre en 2013	20,9 %*	30,2 %*	25,1 %*	23,1 %*
Est né à l'étranger	N.S.	N.S.	N.S.	N.S.
Typologie : (Ref : N'est pas parti à l'étranger durant son dernier cursus)	ref.	ref.	ref.	ref.
Courts séjours pour un stage ou un travail	N.S.	N.S.	N.S.	N.S.

Stages de durée intermédiaire	N.S.	N.S.	N.S.	N.S.
Longs séjours	4,2 %*	N.S.	N.S.	N.S.
Echanges scolaires ou universitaires	N.S.	N.S.	N.S.	N.S.
Très courts séjours linguistiques	N.S.	N.S.	N.S.	N.S.
Constant	*	*	*	*
N	5624.000	1391.000	3602.000	2419.000
Log de vraisemblance	-59.707	111.521	-51.392	31.732

N.S., résultats présentés pour $p < 0.05$, sauf * $p < 0.1$

Note de lecture : Toutes choses égales par ailleurs, partir à l'étranger durant le dernier cursus de formation dans le cadre d'un séjour long procure un gain salarial de 4 %.

Source : Génération 2010 du Céreq, interrogation en 2013 des sortants de 2010.

Conclusion

Malgré le développement des mobilités à l'étranger en cours d'études et l'intérêt qu'elles représentent, grâce aux données de l'enquête « Génération 2010 », nous montrons que ces expériences concernent principalement les jeunes les mieux dotés en capital scolaire et/ou social. Un double effet apparaît, puisque, d'une part, ce sont les individus diplômés de l'enseignement supérieur qui partent et que, d'autre part, les expériences les plus valorisantes se concentrent chez les plus diplômés.

Ces résultats confirment ceux des principales recherches en la matière. Partant de ces conclusions, nous traitons de la plus-value de ces mobilités sur l'insertion, en les intégrant dans le cadre plus large des parcours de mobilité géographique qui interviennent durant les trajectoires scolaires et professionnelles.

Nos estimations montrent que si les expériences à l'étranger durant le dernier cursus de formation ont des effets sur le salaire après trois années de vie active, d'autres mobilités jouent aussi de manière significative et dans les mêmes proportions.

De plus, nos investigations prouvent que l'ensemble des mobilités géographiques étudiées sont corrélées les unes aux autres, rendant assez difficile la mesure des effets spécifiques de chacune. N'oublions pas non plus que le choix d'être mobile ou encore la valorisation des mobilités s'inscrivent dans un espace géographique précis. Pour tenter de neutraliser les effets de déplacements géographiques, nous avons sélectionné des individus ayant le même type de capital de mobilité et résidant dans des espaces géographiques similaires au même moment.

Ainsi, seuls les individus partis à l'étranger dans le cadre d'un séjour long ont un gain salarial plus important que les autres. S'il existe une plus-value sur le salaire à trois ans de ce type de mobilité spécifique pour les plus immobiles, cet effet disparaît pour des populations ayant des parcours de mobilité pendant ou après leurs études.

■ Bibliographie

- Ballatore M. & Blöss T. (2008), « L'autre réalité du programme Erasmus : Affinité sélective entre établissement et reproduction sociale des étudiants », *Formation Emploi*, 103, pp. 57-74.
- Barret C., Ryk F. & Volle N. (2014), « Enquête 2013 auprès de la Génération 2010 : Face à la crise, le fossé se creuse entre niveaux de diplôme », *Bref-Céreq*, 319.
- Borja S., Courty G. & Ramadier T. (2015), « Prisonniers de la mobilité », *Le Monde Diplomatique*.
- Calmand J. & Epiphane D. (2012), « L'insertion professionnelle après des études supérieures : des diplômés plus égaux que d'autres », *Formation Emploi*, 117, pp. 11-28.
- Calmand J., Rouaud P. & Sulzer E. (2016), « Séjours à l'étranger en cours d'études, une plus-value sur l'insertion en France ? », *Bref-Céreq*, 348.
- Cammelli G. & G.P. Mignolli (2006), *Study experience abroad: graduate characteristics and employment outcomes*, Almalaurea.
- Charle C. & Verger J. (2016), *Histoire des universités XII-XXI èmes siècles*, Paris, PUF.
- Condon S. (2014), *Perspectives de mobilité au-delà de l'espace transatlantique français pour les jeunes natifs ou originaires des Antilles : l'exemple du départ à Londres*, présenté aux 7ème rencontres Jeunes & Sociétés, Poitiers.
- Condon S. & Pourette D. (2013), « La place de l'espace de vie transatlantique dans les itinéraires des jeunes d'origine antillaise ou guyanaise », *Migrations Société*, 25(147-148), pp. 145-60.
- Draelants H. & Ballatore M. (2015), « Capital culturel et reproduction scolaire. Un bilan critique », *Revue Française de Pédagogie*, 186, pp. 115-142.
- Erlich V. (2012), *Les mobilités étudiantes*, La Documentation française.
- Havet N. (2016), « Mobilité internationale des étudiants du supérieur et débuts de vie active », *Working Paper GATE*.
- Messer D. & Wolter S. C. (2005), "Are Student Exchange Programs Worth It?", *IZA Discussion Papers n° 1656*, Institute for the Study of Labor (IZA). Retrieved from <http://ideas.repec.org/p/iza/izadps/dp1656.html>.
- Murphy-Lejeune E. (2003), *L'étudiant europe en voyageur, un nouvel étranger*, Paris, Didier.
- Parey M. & Waldinger F. (2008), "Studying Abroad and the Effect on International Labor Market Mobility: Evidence from the Introduction of ERASMUS, *IZA Discussion Papers n° 3430*, Institute for the Study of Labor (IZA). Retrieved from <http://EconPapers.repec.org/RePEc:iza:izadps:dp3430>.

- Recotillet I. (2007), "PhD Graduates with Post-doctoral Qualification in the Private Sector: Does It Pay Off?", *Labour*, 21(3).
- Renahy N. (2005), *Les gars du coin. Enquête sur une jeunesse rurale*, Paris, La Découverte.
- Santelli E. (2013), « Partir à Londres... pour favoriser l'insertion professionnelle en France. Enfances, Familles », *Génération*, (19), pp. 64-84.
- Santelli E. (2014), *La mobilité internationale, partir là-bas pour poursuivre son parcours ici*, présenté aux 7ème rencontres Jeunes & Sociétés, Poitiers.
- Schomburg H. & Teichler U. (2008), « Mobilité internationale des étudiants et débuts de vie active », *Formation Emploi*, 103, pp. 41-55.
- Van de Velde C. (2010.), « Avoir 20 ans par temps de crise », *Alternatives Economiques*, 85, pp. 32-35.
- Wagner A.-C. (2010), « Le jeu de la mobilité et de l'autochtonie au sein des classes supérieures », *Regards Sociologiques*, (40), pp. 89-98.